

Formation au compostage

Apprenez à réaliser votre compost

Le Blanc-Mesnil et L'Établissement Public Territorial Paris Terres d'Envol proposent des formations gratuites au compostage par un maître-composteur.

Le compostage, c'est quoi ?

Processus de décomposition de la matière organique, le compostage est un phénomène naturel identique à celui que l'on peut observer sur le sol d'une forêt.

Certains déchets issus de la préparation de repas, certains restes alimentaires, les déchets de jardin comme les feuilles mortes peuvent être déposées à l'intérieur d'un composteur. Ces résidus vont être digérés par les micro-organismes du sol et se transformer en compost. Mélangé à de la terre, le compost est un parfait engrais qui enrichira votre potager et vos plantes d'ornement.

Le compostage urbain

Que vous ayez un jardin ou que vous habitiez dans un appartement, vous pouvez composter de différentes manières, à travers le compostage urbain.

Le compostage domestique désigne le compostage qu'un foyer met en oeuvre chez lui, dans son logement (lombricompostage) ou son jardin. Il peut se faire en bac ou en tas. Le particulier installe, le plus souvent, un bac en plastique ou en bois d'un volume compris entre 200 et 600 litres suivant la taille de son jardin. Une partie des déchets végétaux produits par le jardin et les déchets de cuisine vont pouvoir être compostés.

Le compostage partagé désigne le compostage qu'un foyer pratique, avec d'autres foyers, à proximité de son logement au pied de son immeuble ou dans son quartier. Les habitants prennent en charge la gestion de leur site.

Les formations

Tout au long de l'année, vous pouvez participer aux formations compostage, gratuites sur inscription. Vous retrouverez les prochaines formations dans l'agenda de la ville.

Prochaine formation le lundi 24 mars à 14h, à la Maison de quartier Jean Jaurès, 2bis avenue Jean Jaurès.

[Inscrivez-vous ici.](#)

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Mardi
14:00–17:30
Mercredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Judi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Vendredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Samedi
09:00–11:45
Dimanche
Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Mardi
09:00–12:15, 13:30–19:45
Mercredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Judi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Vendredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Samedi
Fermé
Dimanche
Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).